

STOP AUX ABSENCES !

A wide-angle photograph of the Lycée François Rabelais building, a modern multi-story structure with white walls and colorful accents (purple, red, blue). The building is set on a large green lawn under a bright blue sky with light clouds. Several people are visible walking on the lawn in front of the building.

**LE LYCÉE FRANÇOIS RABELAIS LUTTE
AVEC VOUS CONTRE LES ABSENCES**

STOP AUX ABSENCES !

**UNE ABSENCE :
POUR VOUS ET POUR
NOUS :**
EST-CE LA MÊME CHOSE ?

**QUE SE PASSE-T-IL
POUR VOTRE
ENFANT ?**
PRÉSENT ? ABSENT ?

**QUE DEVONS
NOUS FAIRE
ENSEMBLE ?**

STOP AUX ABSENCES !

**UNE ABSENCE :
POUR VOUS ET
POUR NOUS :
EST-CE LA MÊME CHOSE ?**

L'INSCRIPTION VAUT OBLIGATION DE PRÉSENCE

- Aux cours inscrits à son emploi du temps
- Aux cours déplacés exceptionnellement par un enseignant
- Aux cours remplacés exceptionnellement par un autre enseignant
- Aux Périodes de Formation en Milieu Professionnel
- Aux heures de vie de classe (à la demande du professeur principal)
- Aux activités obligatoires entrant dans la formation
 - *Ex : Sorties pédagogiques, stages (3^{ème})...*
 - *NB : une dispense d'activité ne dispense pas de la présence aux cours (EPS, Ateliers, ...)*

STOP AUX ABSENCES !

DES ABSENCES légitimes

(réf. L 131-8 du code de l'Éducation)

- Un problème de santé justifié
 - ❑ certificat médical, hospitalisation, ...
- Un événement familial exceptionnel
 - ❑ Décès d'un proche, mariage, ...
- Une absence temporaire des personnes responsables quand les enfants les suivent
- Une perturbation des moyens de transport

**UNE ABSENCE :
POUR VOUS ET
POUR NOUS :**
EST-CE LA MÊME CHOSE ?

DES ABSENCES jugées acceptables par le lycée

- Une convocation sportive
- Une convocation administrative (JDC, examen du permis de conduire, convocation au tribunal, préfecture... sur présentation d'un document officiel)
- Une convocation à l'interne (vie scolaire, administration...)
- Un passage à l'infirmerie
- Un rendez-vous chez un spécialiste médical avec justificatif
- Un stage ou un mini stage

DES ABSENCES non acceptables :

- Tous les autres motifs
... ce qui entraîne des
conséquences...



STOP AUX ABSENCES !

**UNE ABSENCE :
POUR VOUS ET
POUR NOUS :
EST-CE LA MÊME CHOSE ?**

LES ABSENCES SONT DÉCOMPTÉES :

- **En demi-journées d'absence** : unité de compte du logiciel de gestion des absences, même si l'élève est absent 1 heure, cela est décompté en 1 demi journée.
 - *Le nombre de demi-journées est un indicateur de fréquence des absences*
- **En heures** : il faut estimer le nombre d'heures de cours que votre enfant n'aura pas suivi.
 - *Au-delà d'un certain seuil : il ne peut plus suivre la progression pédagogique dans la classe vis-à-vis de ses camarades :
il "DÉCROCHE"*

STOP AUX ABSENCES !

QUE SE PASSE-T-IL
POUR VOTRE
ENFANT ?
PRÉSENT ? ABSENT ?

UNE PRÉSENCE RÉGULIÈRE PERMET :

- D'acquérir **les connaissances et compétences** nécessaires à l'obtention du diplôme préparé
- D'acquérir **le comportement** nécessaire à toute insertion sociale et professionnelle
- D'obtenir un **avis favorable ou très favorable** pour les **examens**
- D'obtenir un **avis favorable ou très favorable** pour la **poursuite d'études**

STOP AUX ABSENCES !

**QUE SE PASSE-T-IL
POUR VOTRE
ENFANT ?**
PRÉSENT ? ABSENT ?

L'ABSENTEISME A DES CONSÉQUENCES :

- **PÉDAGOGIQUES**
- **FINANCIÈRES**
- **SUR LE 1^{ER} EMPLOI**
- **SUR LA SÉCURITÉ DE VOTRE ENFANT**

STOP AUX ABSENCES !

**QUE SE PASSE-T-IL
POUR VOTRE
ENFANT ?
PRÉSENT ? ABSENT ?**

L'ABSENTEISME A DES CONSÉQUENCES...

PÉDAGOGIQUES :

- Une absence volontaire à un devoir sur table sera **PÉNALISÉE**
- Un **AVIS DÉFAVORABLE** sera noté sur le dossier scolaire
- La poursuite d'études sera compromise
- La délivrance du diplôme peut être **COMPROMISE**

STOP AUX ABSENCES !

**QUE SE PASSE-T-IL
POUR VOTRE
ENFANT ?
PRÉSENT ? ABSENT ?**

Notation

- Une absence volontaire à un devoir sur table sera **PÉNALISÉE**
 - *Cette pénalisation reprend le plus souvent celle préconisée par le ministère - Circulaire n° 2000-105 du 11 juillet 2000 et son application du 10 avril 2001*

"En ce qui concerne l'absence à un contrôle de connaissance, soit elle est justifiée et une épreuve de remplacement peut être mise en place, soit elle n'est pas justifiée et elle se traduit par une absence de notation, laquelle aura une incidence sur la moyenne, puisque celle-ci est calculée en fonction du nombre d'épreuves organisées au cours de la période de notation.

En tout état de cause, il n'est nullement prévu qu'un élève volontairement absentéiste puisse bénéficier d'une moyenne supérieure à celle qu'il mérite effectivement."

STOP AUX ABSENCES !

Exemple de notation

➤ Exemple sur 4 contrôles :

- ❑ 1^{ère} note 10/20
- ❑ 2^{ème} note absent sans justificatif recevable
- ❑ 3^{ème} note 5/20
- ❑ 4^{ème} note 13/20

Total 28 points divisés par 4 contrôles :

moyenne 7/20

Les devoirs peuvent être affectés d'un coefficient différent, l'absence de note peut donc peser plus ou moins lourdement sur la moyenne.

**QUE SE PASSE-T-IL
POUR VOTRE
ENFANT ?
PRÉSENT ? ABSENT ?**

➤ Si le justificatif est recevable :

L'élève peut est autorisé à recomposer au sein du lycée et aura donc 4 notes. En cas de refus l'élève sera considéré comme un élève absent sans justificatif recevable,

STOP AUX ABSENCES !

**QUE SE PASSE-T-IL
POUR VOTRE
ENFANT ?
PRÉSENT ? ABSENT ?**

Contrôle en Cours de Formation (CCF) ou Épreuve en Cours d'Année (ECA)

- L'absence non justifiée d'un élève à une situation d'évaluation entraîne la note 0 !

Épreuve ponctuelle (BACCALAURÉAT)

- L'absence non justifiée d'un candidat entraîne la note 0 ou l'ajournement !

Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)

- Les périodes de PFMP font partie intégrante de la formation. Un élève qui ne comptabilise pas la totalité des périodes ne peut se présenter à l'examen !

STOP AUX ABSENCES !

QUE SE PASSE-T-IL
POUR VOTRE
ENFANT ?
PRÉSENT ? ABSENT ?

L'ABSENTEISME A DES CONSÉQUENCES...

FINANCIÈRES :

- Retrait ou suspension de la bourse, effectué(e) avec l'accord de la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale
- Suspension de la bourse au mérite
- Paiement d'une amende ordonnée par le Procureur de la République (750 €)

STOP AUX ABSENCES !

QUE SE PASSE-T-IL
POUR VOTRE
ENFANT ?
PRÉSENT ? ABSENT ?

L'ABSENTEISME A DES CONSÉQUENCES...

SUR LE 1^{er} EMPLOI :

- Le bulletin scolaire présenté au futur employeur mentionne les absences et les retards
- L'employeur craint les mauvaises habitudes (absences, retards...)
- Les sorties du système scolaire sans qualification rendent l'accès à un emploi durable plus difficile (précarité)

STOP AUX ABSENCES !

**QUE SE PASSE-T-IL
POUR VOTRE
ENFANT ?
PRÉSENT ? ABSENT ?**

L'ABSENTEISME A DES CONSÉQUENCES...

en cas d'absences répétées **SUR LA SÉCURITÉ DE VOTRE ENFANT :**

Vous ne savez pas où il est, nous non plus :

- **Chez vous ? Mais sans vous que fait-il ?**
 - TV, jeux, internet pendant des heures... se désocialise t-il ?
 - Qui contacte-t-il sur internet sans contrôle ?
 - Invite-t-il des amis sans que vous le sachiez ?
 - Que consomme t-il ?
- **Dehors ? Qui rencontre-t-il ? Avec qui est-il ?**
 - Une bande ? Risque de prédélinquance ?
 - Seul ? A la merci de toute forme de violences ou d'addictions ?

STOP AUX ABSENCES !

**Sachons toujours
ce qu'il fait**

**QUE SE PASSE-T-IL
POUR VOTRE
ENFANT ?
PRÉSENT ? ABSENT ?**

**Cherchons les causes des
absences trop fréquentes
et/ou non justifiées**

**Et aidons le à revenir
puis à rester en cours**

STOP AUX ABSENCES !

**Sachons toujours
ce qu'il fait**

**QUE SE PASSE-T-IL
POUR VOTRE
ENFANT ?
PRÉSENT ? ABSENT ?**

- **Laissez-nous des coordonnées fiables** et mises à jour (en cas de changement contactez le secrétariat pédagogique au 02.51.69.24.80)
- **Prévenez-nous aussitôt** en cas d'absence comme au collège (02.51.50.31.07 ligne directe de la vie scolaire ou viesco.rabelais@gmail.com)
- **Contactez-nous** après un message téléphonique ou un SMS (vie scolaire)
- **Répondez à nos courriers** (utilisez le carnet de correspondance de votre enfant pour expliquer les raisons de son absence)
- **N'hésitez pas à nous rencontrer**, à votre demande, à notre demande (CPE au 06.73.84.14.42)
- Vous constatez une erreur, contactez nous aussitôt

STOP AUX ABSENCES !

QUE DEVONS NOUS
FAIRE ENSEMBLE ?

Cherchons les causes...

- **Choix d'orientation** : décalage entre l'attente de l'élève et la réalité de l'enseignement offert
- **Difficultés d'apprentissage**
- **Difficultés de santé** entraînant une absence de longue durée ou des absences trop fréquentes
- **Difficultés financières** : cantine, fournitures scolaires, sorties, autres...
- **Difficultés familiales** : séparation, déménagement...
- **Difficultés personnelles** : adaptation au lycée, mal être...

Et des solutions avec...

- ➔ **Le professeur principal (PP), le COP*, le DDFPT* , le chef d'établissement**
- ➔ **Le professeur de la discipline, le PP**
- ➔ **L'infirmière, le CPE**
- ➔ **L'intendance, l'assistante sociale**
- ➔ **Le CPE, l'assistante sociale, le PP**
- ➔ **Le CPE, le PP, l'assistante sociale, l'infirmière**

STOP AUX ABSENCES !

Et aidons le à revenir
puis à rester en cours

QUE DEVONS NOUS
FAIRE ENSEMBLE ?

Dès son retour en classe, après un engagement sincère, l'élève pourra être :

- Accompagné par l'équipe pédagogique et éducative
- Aidé par les assistants pédagogiques pour rattraper son retard

STOP AUX ABSENCES !

CONTACTS

Fonction	Prénom Nom	Classes suivies
CPE	Léda FROGER	3PP - 1GA - 1MEI - TELEC - TGA - TMEI - TELEC - 1ères (ES, ES/S, L, S/SI, S/SVT, STMG, STI2DA, STI2DB)
CPE	Sophie SIMONCINI	2CAPA - 2 CAPR - TCAPA - TCAPR - 2GA - 2ELEC - 2 ^{nde} GT - BTS/NRC1, BTS/NRC2)
CPE	Philippe TERROIRE	2 CAPS - TCAPS - 2MEI - 1ELEC - Terminales (ES, L, S, STMG, STI2D) - BTS/CGO1 - BTS CGO2
COP	Brigitte EL-BARAKA + Autre personne (Recrutement en cours)	
Infirmière	Lucie EHREL	
AS	Laurence GARNIER	